



LA LETTRE DU GROUPE CGT DU CESER

**SESSION PLENIERE DU 14 OCTOBRE 2025
CONTRIBUTION SUR LE PROJET GOCO2**

N°295
<https://cgt-paysdelaloire.e.org/>



Cette contribution entre dans le cadre de la concertation menée par la CNDP sur le projet GOCO2 de canalisation destinée à transporter du CO2 émis par des cimentiers et un four à chaux en Mayenne et Deux Sèvres vers l'estuaire de la Loire, pour son utilisation ou son enfouissement.

Le CESER apporte son soutien au projet, tout en mettant en avant des points de vigilance.

Le comité régional CGT réalisera son propre cahier d'acteurs sur le sujet, complémentaire de celle de nos camarades du Port de Nantes Saint-Nazaire.

La CGT a voté la contribution du CESER.

LA CONTRIBUTION DU CESER

Ce document est disponible sur [Internet](#)



Le projet de pipeline est indissociable de la démarche de capture du carbone pour son stockage ou son utilisation, aussi le CESER analyse les enjeux de cette démarche. Cette analyse lui permet d'affirmer son soutien à GOCO2, en soulignant des points d'attention qui contribuent à l'acceptabilité de ce projet.

Le projet GOCO2 est une brique de Loire Estuaire décarbonation, dont le CESER approuve la démarche.

Le CESER appuie son avis sur les positionnements des organisations qui le composent, et sur les auditions d'experts du territoire (porteurs du projet, acteurs de Loire-Estuaire décarbonation, représentants des salariés, associatifs défenseurs de l'environnement).

Il a ainsi auditionné nos camarades Anthony Portier, salarié de la cimenterie de Saint-Pierre-la-Cour, et Magali Viot, d'Elenzy. Merci à eux deux.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE STÉPHANE GODARD

La CGT remercie le rapporteur et la chargée d'étude pour cette contribution, très étayée, et qui reprend les principaux enjeux connus à date pour le projet GOCO2.

Elle salue la démarche consistant à étudier les questions que peut poser le captage, le transport et l'utilisation ou de stockage du CO2. Ceci non pour contester le projet a priori, mais pour en assurer l'acceptabilité dans une optique du développement humain durable que notre organisation promeut.

La CGT rédigera sa propre contribution au projet, et y apportera son **soutien à GOCO2, comme aux autres projets de Loire Estuaire décarbonation, avec des points de vigilance en matière sociale, économique et environnementale.**

- ➔ la CGT milite pour des **emplois de qualité**, sous statut des industries électriques et gazières pour l'ensemble des énergéticiens quelle que soit leur entreprise et pour des emplois portuaires sous statut. En effet, on voit se mettre en place des filiales pour l'ensemble des projets, avec des salariés qui n'auront pas nécessairement les compétences et l'expérience nécessaire pour assurer la sécurité totale des installations. Or le transport du gaz, et son utilisation, sont générateurs de risques évoqués dans la contribution. De plus, seule une juste rémunération et des conditions de travail adaptées permettront le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée. Le savoir faire des entreprises gazières historiques est indispensable.
- ➔ La CGT se bat pour la **pérennité de l'emploi des industries du territoire**. Lafarge comme Heidelberg sont des multinationales qui n'ont rien de philanthropes, et dans le cadre d'une économie capitaliste mondialisée, elles recherchent d'abord le profit. Nous serons vigilants à ce que les investissements promis soient réalisés et que les emplois existants soient maintenus.
- ➔ La CGT comprend que des aides publiques soient nécessaires au lancement de GOCO2, dans un contexte de prix du CCUS supérieur à celui du quota de CO2. Mais la **conditionalité des aides**, le remboursement des aides en cas de promesses non tenues, sont indispensables pour éviter la démarche trop souvent constatée de socialisation des pertes et de privatisation des gains. Autrement dit, pas de subvention au capital sans garantie ni contrepartie.
- ➔ La CGT appuie la démarche de CCUS, qu'elle considère indispensable, **mais uniquement en dernier recours, dans le cadre d'une diminution drastique des émissions de CO2** aussi bien par les cimentiers en amont que par les secteurs de l'aviation et du transport maritime en aval. La sobriété énergétique doit être choisie et socialement juste. La sobriété énergétique, ce n'est pas des jets privés à l'hydrogène ou au e-fuel pour les riches et la précarité énergétique pour les pauvres, mais un accès à l'énergie décarbonée accessible à tous et toutes selon leurs besoins.

- ➔ Attachée à la démocratie sociale, la CGT exige une **association des salariés** et plus généralement des citoyennes et citoyens à toutes les étapes du projet.
- ➔ Enfin, elle rappelle la nécessité d'assurer dans le cadre du projet Loire Estuaire décarbonation, un avenir au site de **Cordemais**, permettant de garantir des emplois aux salariés actuels d'EDF comme aux sous-traitants.

La CGT votera la contribution.

VOTES : l'étude (phase 2) a été adoptée par 52 voix pour 1 contre et 35 abstentions.

Certaines organisations se sont abstenues alors qu'elles ont soutenu le travail durant son élaboration, ce que la CGT regrette.

Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21